

Indice de perception de la corruption 2016 : Description complète des sources

**13 sources de données différentes ont été utilisées pour construire
l'indice de perception de la corruption 2016 :**

1. Notations de la gouvernance - Banque africaine de développement - 2015
2. Indicateurs de gouvernance durable - Fondation Bertelsmann - 2016
3. Indice de transformation - Fondation Bertelsmann - 2016
4. Notations des risques pays 2016 - Economist Intelligence Unit
5. Rapport sur les nations en transition - Freedom House - 2016
6. Notations des risques pays 2015 - Global Insight
7. Rapport annuel sur la compétitivité - IMD - 2016
8. Analyse des pays asiatiques - Political and Economic Risk Consultancy - 2016
9. Guide international des risques pays 2016 - Political Risk Services
10. Évaluation des performances politiques et institutionnelles des pays - Banque mondiale - 2015
11. Enquête d'opinion auprès des cadres dirigeants - Forum économique mondial - 2016
12. Indice de l'État de droit - Projet de justice mondiale – 2016
13. Projet Variétés de démocraties (V-Dem) 2016

1. Notations de la gouvernance - Banque africaine de développement - 2015

Code : AFDB

Description de l'organisation

La Banque africaine de développement (BAD) est une institution financière régionale multilatérale œuvrant à promouvoir le développement économique et le progrès social dans les pays du continent.

La notation de la gouvernance 2015 de la BAD est une des composantes de l'évaluation des politiques et des institutions du pays (CPIA), qui évalue la qualité du cadre institutionnel d'un pays en regardant s'il permet une utilisation efficace de l'aide au développement. L'évaluation actuelle s'efforce de parvenir au plus haut niveau possible d'uniformité et de cohérence entre les pays membres étudiés. Conformément aux déclarations de Paris et de Rome sur l'efficacité, l'harmonisation et l'alignement de l'aide, la BAD a également modifié le questionnaire et les lignes directrices de son évaluation pour que celle-ci corresponde à celles menées par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, améliorant ainsi la comparabilité et la synergie entre les systèmes.

L'évaluation des politiques et des institutions du pays est conduite par un groupe d'économistes pays disposant d'une vaste expérience en matière d'analyse politique. Les connaissances de ces experts sont complétées par celle des contacts locaux, qui apportent leur contribution en termes qualitatifs et quantitatifs. Les discussions entre pairs sont également utilisées pour assurer le suivi de la qualité des résultats.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les experts ont pour tâche d'évaluer :

La transparence, l'obligation de rendre compte et la corruption dans le secteur public.

« Ce critère permet de déterminer la mesure dans laquelle l'exécutif peut être tenu responsable de l'utilisation des fonds et des résultats de ses actions par les électeurs et par le législatif et le judiciaire, ainsi que la mesure dans laquelle les employés du secteur public, au sein de l'exécutif, sont tenus de rendre compte de l'utilisation des ressources, des décisions administratives et des résultats obtenus. L'amélioration de tous les deux niveaux de responsabilité passe par la promotion de la transparence dans la prise de décisions, la mise en place d'institutions publiques d'audit, l'accès à l'information pertinente au moment voulu, et l'évaluation par le public et les médias. Un haut degré d'obligation de rendre compte et de transparence décourage la corruption et l'abus de pouvoir à des fins privées. Les structures gouvernementales nationales et sous-nationales doivent être évaluées d'une manière appropriée.

Chacune des trois dimensions suivantes doit être évaluée séparément :

- (a) l'obligation de l'exécutif de rendre compte aux institutions chargées du contrôle, et l'obligation des employés du secteur public d'assumer la responsabilité de leur performance ;
- (b) l'accès de la société civile à l'information sur les affaires publiques ; et
- (c) la poursuite d'intérêts étroits par les pouvoirs publics. »

Le questionnaire de l'évaluation EPIP peut être consulté ici :

<https://cpia.afdb.org/documents/public/cpia2015-questionnaire-fr.pdf>

Barème

L'échelle de notation varie de 1 (très insatisfaisant depuis au moins 2 ans) à 6 (très satisfaisant depuis au moins 3 ans). Ce barème permet de donner des notes intermédiaires (comme 3,5 par exemple). La note obtenue recouvre les trois dimensions de corruption au sein des structures gouvernementales du pays au niveau national et local.

Pays couverts

L'évaluation couvre 38 pays d'Afrique.

Les pays sont notés selon leurs performances au cours de l'année d'évaluation selon les critères choisis, qui figurent dans le Manuel à l'usage des rédacteurs et sont mis à jour chaque année. L'évaluation des politiques et des institutions du pays comprend trois phases : i) la notation des pays par des experts nationaux ; ii) une révision de toutes les notations par les experts du secteur ; iii) l'approbation des notes finales lors de discussions ouvertes entre les experts nationaux et les experts du secteur.

Disponibilité des données

Ces données sont publiées chaque année depuis 2005.

La notation de la gouvernance 2015 a été préparée au cours de l'année 2015 et publiée en mars 2016.

Ces données sont accessibles à tous sur le site de la Banque :

<https://cpia.afdb.org/?page=data>

EMBARGO

2. Indicateurs de gouvernance durable - Fondation Bertelsmann - 2015

Code : BF (SGI)

Description de l'organisation

La Fondation Bertelsmann a été créée en 1977 sous la forme d'une fondation privée. Ce *think tank* œuvre pour une meilleure éducation, un système économique juste et efficace, un système de santé préventif, une société civile dynamique et une compréhension mutuelle renforcée entre pays. La Fondation Bertelsmann est indépendante et non partisane. Elle conçoit, initie et gère ses propres projets.

Les Indicateurs de gouvernance durable (SGI) examinent la gouvernance et les processus de décision dans tous les États membres de l'OCDE et de l'Union européenne, dans l'objectif d'évaluer le besoin de réformes de chacun de ces pays et leur capacité à les mettre en œuvre.

Les indicateurs sont développés à l'aide de données quantitatives collectées par des organisations internationales, complétées par l'analyse qualitative d'experts nationaux reconnus.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les experts examinent la question suivante :

« Existe-t-il des mesures empêchant les titulaires de charge publique d'abuser de leur position pour leur profit personnel ? »

Cette question examine les moyens employés par l'État et la société pour empêcher les fonctionnaires et les hommes politiques d'accepter des pots-de-vin en adoptant des mécanismes de renforcement de l'intégrité. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'audit des dépenses publiques ; d'un encadrement du financement des partis politiques ; d'un plus grand accès des citoyens et des médias à l'information ; des modalités de reddition de compte pour les titulaires de charges publiques (déclaration d'intérêts, réglementation limitant les conflits d'intérêts, codes de conduite) ; de systèmes transparents de passation de marchés publics ; et d'une poursuite effective des cas de corruption.

Les notes se situent entre :

- un 1 ou 2 faible, signifiant que « les titulaires de charge publique peuvent exploiter leur position pour leur profit personnel sans craindre de conséquences juridiques ou de publicité négative »
- un 9 ou 10 élevé, signifiant que « les mécanismes juridiques, politiques et d'intégrité publique empêchent efficacement les titulaires de charge publique d'abuser de leur position »

Barème

Les notes se situent entre 1 (degré de corruption le plus haut) et 10 (degré de corruption le plus bas).

Pays couverts

Les 41 États membres de l'OCDE et de l'Union européenne ont été notés.

Les données quantitatives sont compilées de manière centralisée par l'équipe de SGI à partir de statistiques officielles, accessibles au public (principalement des sources OCDE). Les données qualitatives sont collectées et examinées par un réseau mondial d'environ 100 chercheurs reconnus. Le descriptif SGI (questionnaire détaillé) fournit une explication claire pour chaque question, afin que tous les experts aient la même interprétation des questions (http://www.sgi-network.org/docs/2016/basics/SGI2016_Codebook.pdf).

Disponibilité des données

Publiés pour la première fois en 2009, ces indicateurs sont aujourd'hui publiés tous les ans.

Les Indicateurs de gouvernance durable (SGI) 2016 sont accessibles à tous sur Internet. Ils portent sur une période d'un an allant de novembre 2014 à novembre 2015.

http://www.sgi-network.org/2016/Democracy/Quality_of_Democracy/Rule_of_Law/Corruption_Prevention

3. Indice de transformation 2016 - Fondation Bertelsmann

Code : BF (TI)

Description de l'organisation

La Fondation Bertelsmann a été créée en 1977 sous la forme d'une fondation privée. Ce *think tank* œuvre pour une meilleure éducation, un système économique juste et efficace, un système de santé préventif, une société civile dynamique et une compréhension mutuelle renforcée entre pays. La Fondation Bertelsmann est indépendante et non partisane. Elle conçoit, initie et gère ses propres projets.

L'indice de transformation (BTI) fournit un cadre d'échange de bonnes pratiques aux réformateurs. Le BTI comprend deux notations, l'indice de situation et l'indice de gestion, tous deux construits à partir de l'évaluation approfondie de 129 pays. Les notes sont basées sur les rapports nationaux détaillés examinant 52 questions divisées en 17 critères.

Les évaluations sont établies par deux experts pour chaque pays. Les évaluations nationales sont constituées de deux sections : une évaluation écrite de l'état de transformation et de la performance de gestion d'un pays (rapport national) et une évaluation chiffrée de l'état de transformation et de la performance de gestion d'un pays (note du pays). Les notes sont attribuées par un expert national puis revues « en aveugle » par un second expert national qui fournit lui aussi une notation indépendante du pays. Ces scores attribués par les experts sont ensuite vérifiés et débattus par des coordinateurs régionaux, afin de garantir une comparabilité intra- et interrégionale des scores. De plus, la Fondation Bertelsmann a également mis en place un palier supplémentaire de vérification pour veiller à ce que les scores attribués soient en adéquation avec les descriptions qualitatives de chaque pays.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les experts examinent les questions suivantes :

« Les titulaires de charge publique qui abusent de leur position sont-ils poursuivis ou punis ? »

Les notes se situent entre :

- 1, signifiant que « les titulaires de charge publique qui violent la loi et se livrent à des actes de corruption agissent sans craindre de conséquences juridiques ou de publicité négative »
- et 10, signifiant que « les titulaires de charge publique qui violent la loi et se livrent à des actes de corruption sont poursuivis avec rigueur dans le cadre de lois établies et récoltent systématiquement de la publicité négative. »

« Dans quelle mesure le gouvernement combat-il efficacement la corruption ? »

Les notes se situent entre :

- 1, signifiant que « le gouvernement ne combat pas la corruption et aucun mécanisme d'intégrité n'est en place »
- et 10, signifiant que « le gouvernement lutte efficacement contre la corruption et tous les mécanismes d'intégrité nécessaires sont en place et efficaces »

Barème

Les notes se situent entre 1 (degré de corruption le plus haut) à 10 (degré de corruption le plus bas).

La note de chaque pays est la moyenne des réponses apportées aux deux questions.

Le livre des codes de BTI pour l'année 2016 peut être consulté ici : https://www.bti-project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Zusaetzliche_Downloads/Codebook_BTI_2016.pdf

Pays couverts

129 pays et territoires sont notés.

Les notes des pays sont soumises à une étape de revue intra régionale, suivie d'une revue interrégionale et un regroupement des notes.

Disponibilité des données

Publié pour la première fois en 2003, cet indice est publié tous les deux ans.

Les données sont extraites du rapport BTI 2016 qui a été publié en février 2016, et sont accessibles à tous sur Internet, à l'adresse suivante : <https://www.bti->

Sous embargo jusqu'au 25 janvier 2017, 4h GMT (5h heure de Berlin)

project.org/fileadmin/files/BTI/Downloads/Zusaetzliche_Downloads/BTI_2016_Scores.xlsx. Ces données couvrent une période de une année s'étendant du novembre de 2014 au novembre de 2015.

EMBARGO

4. Notations des risques pays 2016 - Economist Intelligence Unit

Code : EIU

Description de l'organisation

Le Economist Intelligence Unit (EIU) a été créé en 1946 en tant qu'organe de recherche du journal *The Economist*. Il est depuis devenu une entreprise internationale de recherche et de conseil proposant des renseignements dans le domaine économique pour les décideurs politiques partout dans le monde. 650 analystes travaillent à plein temps dans plus de 200 pays et territoires.

Les notations des risques pays ont pour but de fournir une analyse détaillée et à jour des risques financiers dans plus de 140 pays.

L'EIU s'appuie sur une équipe d'experts basée à Londres principalement (mais aussi à New York, à Hong Kong, à Beijing et à Shanghai), aidée par un réseau mondial de spécialistes nationaux. Chaque analyste de pays couvre un maximum de deux ou trois pays ou territoires. Les rapports politiques et économiques rédigés par les analystes de l'EIU sont soumis à un processus de relecture rigoureux avant de pouvoir être publiés.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les questions suivantes sont utilisées pour guider l'analyse :

- Existe-t-il des procédures claires et des modalités de reddition de compte pour diriger l'allocation des fonds publics et leur utilisation ?
- Des fonds publics sont-ils détournés par des membres du gouvernement ou des fonctionnaires pour servir des intérêts privés ou partisans ?
- Existe-t-il des fonds spécifiques pour lesquels il n'est pas nécessaire de rendre de comptes ?
- Existe-t-il, de manière générale, des abus de ressources publiques ?
- Sommes-nous en présence d'une fonction publique professionnelle, ou bien de nombreux fonctionnaires sont-ils au contraire directement nommés par le pouvoir politique ?
- Existe-t-il un organisme indépendant qui contrôle la gestion des finances publiques ?
- Existe-t-il un pouvoir judiciaire indépendant habilité à poursuivre les membres du gouvernement et les fonctionnaires pour d'éventuels abus ?
- Existe-t-il une tradition de versement de pots-de-vin pour s'assurer un réseau et obtenir des faveurs ?

Barème

Les notes sont données sous forme de nombres entiers allant de 0 (corruption très peu fréquente) à 4 (corruption très fréquente).

Pays couverts

129 pays / territoires ont été notés en 2016.

Disponibilité des données

L'EIU propose des évaluations de risque pays depuis le début des années 1980. Des mises à jour sont fournies chaque mois pour 100 pays et tous les trois mois pour les autres.

L'indice de perception de la corruption utilise les données disponibles au mois de septembre 2016.

Les données sont accessibles uniquement aux abonnés au Service de risque pays de l'EIU.

<http://www.eiu.com>

5. Rapports sur les nations en transition - Freedom House – 2016

Code : FH

Description de l'organisation

Fondée en 1941, Freedom House est un organisme de surveillance indépendant qui soutient l'expansion de la liberté dans le monde. Freedom House soutient le changement démocratique, surveille l'état des libertés civiles, et défend la cause de la démocratie et des droits humains.

Les rapports sur les nations en transition mesurent la démocratisation de 29 nations et régions administratives en Europe centrale et au sein des nouveaux États indépendants. Ces rapports s'intéressent particulièrement aux avancées et aux reculs de la démocratie. Chaque rapport se penche sur un des thèmes suivants : gouvernance démocratique nationale ; processus électoraux ; société civile ; indépendance des médias ; gouvernance démocratique locale ; cadre judiciaire et indépendance de la justice ; corruption.

Les enquêtes sur les nations en transition ont été conduites par les équipes de Freedom House et les consultants associés. Ces derniers ont été recommandés par les autorités compétentes et sont des spécialistes de la région ou d'un pays en particulier. De nombreuses sources ont été convoquées pour produire ces rapports : organismes multilatéraux de prêt, organisations non gouvernementales et autres organisations internationales ; journaux et magazines locaux ; sélection de données gouvernementales.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les experts de Freedom House ont pour tâche de travailler sur un certain nombre de questions servant à guider leur analyse :

- Le gouvernement a-t-il mis en place des initiatives efficaces de lutte contre la corruption ?
- Le gouvernement est-il à l'abri de règlements bureaucratiques excessifs, obligations d'enregistrement et autres procédures de contrôle qui favorisent les occurrences de corruption ?
- Des lois exigeant une déclaration financière et empêchant les conflits d'intérêts ont-elles été mises en place ?
- Le gouvernement publie-t-il les offres d'emplois et les contrats publics ?
- Est-ce que l'État met en œuvre un processus législatif ou administratif – en veillant à ne pas diriger ce processus contre l'opposition - visant à prévenir la corruption de membres du gouvernement et de fonctionnaires ainsi qu'à mener des enquêtes et des poursuites le cas échéant ?
- Les lanceurs d'alerte, les militants anticorruption, les enquêteurs et les journalistes jouissent-ils d'une protection juridique qui leur permet de rapporter des cas de corruption en toute sécurité ?

Barème

Le barème va de 1 (plus bas niveau de corruption) à 7 (plus haut niveau de corruption) et permet d'attribuer des notes intermédiaires demi-point ou au quart de point (3,25 par exemple).

La note obtenue est un indicateur de mesure de la corruption composite avec une évaluation de chaque domaine couvert par les questions servant à guider l'analyse.

Pays couverts

29 pays ou territoires ont été classés en 2015.

Les notes des pays sont revues au niveau régional puis par le conseil académique de Freedom House qui les centralise.

Disponibilité des données

Ce rapport est publié chaque année depuis 2003.

Les données contenues dans le rapport 2016 sur les nations en transition couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Ces données sont accessibles à tous sur Internet.

<https://freedomhouse.org/report/nations-transit/nations-transit-2016>

6. Notations des risques pays 2015 - Global Insight

Code : GI

Description de l'organisation

Fondée en 1959, IHS Global Insight est une entreprise internationale d'information sectorielle qui emploie plus de 5 100 personnes dans plus de 30 pays du monde. Global Insight fournit un vaste ensemble de services en ligne couvrant l'analyse macroéconomique, l'analyse risque pays et l'analyse de secteurs spécifiques.

Le système de notation du risque pays de Global Insight fonctionne depuis 1999 et offre une analyse des risques basée sur six facteurs dans plus de 200 pays ou territoires. Ces six facteurs concernent les risques en matière politique, économique, institutionnelle, fiscale, opérationnelle et sécuritaire. La note du risque de corruption qu'utilise l'indice de perception de la corruption est tirée des conditions économiques et des indicateurs de risque de Global Insight.

Les évaluations sont réalisées en interne par plus de 100 spécialistes de pays, qui s'appuient également sur l'expertise de consultants indépendants, de clients et d'autres contacts dans le pays concerné. Les notes reflètent la perception des experts de Global Insight sur l'ampleur relative du problème dans chaque pays ou territoire. La notation évalue toutes les formes de corruption, du simple versement de pots-de-vin à la corruption politique en haute sphère. La note attribuée à chaque pays ou territoire est basée sur une évaluation qualitative de la corruption au niveau national.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les experts ont pour tâche d'évaluer :

Le risque que les personnes/entreprises soient confrontées à des pratiques de corruption dans la conduite de leurs affaires, que ce soit pour conclure des contrats importants, obtenir l'autorisation d'importer ou d'exporter un produit accessoire ou réaliser des formalités administratives courantes. De telles pratiques menacent la capacité d'une entreprise à opérer dans un pays ou l'exposent à des sanctions législatives ou réglementaires et à la perte de sa réputation.

Barème

Le barème va de 1.0 (corruption minimum) à 5.0 (corruption maximum). Il permet les notes intermédiaires demi-point (3,5 par exemple).

Pays couverts

204 pays ou territoires sont notés.

Les notes fournies par les analystes de pays sont revues et comparées par les spécialistes du risque de IHS Global Insight au niveau national et international.

Disponibilité des données

Le système de notation du risque pays est disponible depuis 1999 et mis à jour en permanence.

Les données de l'IPC 2016 tirées de IHS Global Insight ont été obtenues par le biais du portail de la Banque mondiale sur les indicateurs de gouvernance mondiaux, car IHS Global Insight a cessé de fournir ses données à Transparency International en 2015. Le portail est accessible à l'adresse suivante : <http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.aspx#doc-sources>

Les données

Les données détaillées sont aussi accessibles aux clients du service d'analyse pays de IHS.

<http://www.ihs.com/products/global-insight/country-analysis/>

7. Rapport annuel sur la compétitivité – IMD - 2016

Code : IMD

Description de l'organisation

L'IMD figure parmi les écoles de commerce les plus cotées au monde ; elle dispose d'une expertise reconnue dans la formation de dirigeants internationaux grâce à son haut niveau de performance. Concentrée à 100 % sur la formation à la gestion de projets réels, IMD propose l'excellence helvète avec une perspective mondiale, grâce à une approche flexible, personnalisée et efficace.

L'IMD est classée au premier rang mondial pour ses programmes publics (Financial Times 2012 & 2013) et occupe également le premier rang en matière de formation des cadres en dehors des États-Unis (Financial Times 2008 – 2013).

www.imd.org

Le rapport annuel sur la compétitivité mesure la compétitivité des nations. Il examine la manière dont le climat social, politique et économique d'un pays affecte la compétitivité des entreprises et propose un classement des nations basé sur ces données. L'étude utilise 333 critères différents afin d'obtenir une image qui reflète les multiples aspects de la compétitivité des nations. Celle-ci est définie ainsi : « un champ de la connaissance économique, qui analyse les faits et les politiques qui façonnent la capacité d'une nation à créer et maintenir un environnement favorisant un accroissement de la valeur ajoutée pour ses entreprises et de la prospérité pour sa population ».

Le rapport annuel sur la compétitivité se base en grande partie sur des données brutes, mais comprend également une enquête menée auprès de hauts dirigeants d'entreprises, qui représentent une composante représentative du secteur privé d'un pays. L'IMD s'adresse aux entreprises nationales et étrangères opérant dans une économie donnée et interroge les nationaux comme les expatriés afin d'apporter une perspective internationale à des contextes locaux. En 2016, 5 480 dirigeants d'entreprises ont répondu. Le Centre mondial sur la compétitivité travaille en collaboration avec 54 instituts partenaires dans le monde, de manière à garantir la validité et la pertinence des données proposées.

<https://www.imd.org/wcc/research-methodology/>

Question liée à la corruption

Les personnes interrogées ont répondu à la question suivante :

« Corruption et versement de pots-de-vin : existe / n'existe pas. »

Barème

Les réponses sont données sur une échelle de 1 à 6, qui est ensuite convertie en une échelle de 0 à 10, 0 étant le plus haut niveau de corruption perçue et 10 étant le plus bas niveau.

https://www.imd.org/uupload/imd.website/wcc/Survey_Explanation.pdf

Pays couverts

61 pays / territoires à travers le monde ont été notés en 2016.

Disponibilité des données

Le rapport annuel sur la compétitivité est publié chaque année depuis 1989.

Les données de 2016 ont été publiées en mai 2016.

Ces données sont accessibles aux clients d'IMD, qui reçoivent le rapport mondial sur la compétitivité en version papier ou par Internet.

<https://worldcompetitiveness.imd.org/>

8. Analyse des pays asiatiques - Political and Economic Risk Consultancy - 2016

Code : PERC

Description de l'organisation

La société de conseil Political and Economic Risk Consultancy (PERC) est spécialisée dans l'information commerciale stratégique et l'analyse pour les entreprises opérant dans les pays de l'Asie de l'est et du sud-est. Parmi les prestations qu'elle propose, PERC produit un ensemble de rapport sur le risque pays dans les nations asiatiques. Une attention particulière est portée dans ces rapports sur des variables sociopolitiques cruciales comme la corruption, les droits de propriété intellectuelle et les risques qui y sont liés, la qualité du travail, ainsi que d'autres forces ou faiblesses systémiques de pays ou territoires asiatiques spécifiques.

PERC publie des newsletters bimensuelles, accessibles à ses abonnés et traitant de questions diverses. Les données utilisées pour l'indice de perception de la corruption sont issues de la newsletter sur la corruption, qui collecte et interprète des données à travers une enquête d'opinion menée auprès de personnalités locales ou expatriées du monde des affaires.

L'enquête a été réalisée au moyen d'entretiens en personne, par téléphone et par Internet. Les personnalités du monde des affaires ont été interrogées sur le pays dans lequel elles travaillent actuellement ainsi que sur leur pays d'origine. 100 dirigeants d'entreprises ont été interrogés dans chaque pays.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les trois questions suivantes ont été posées :

Tout d'abord, comment évaluez-vous le problème de corruption dans le pays dans lequel vous travaillez ? Deuxièmement, le niveau de corruption a-t-il baissé, stagné ou augmenté par rapport à l'année précédente ? Troisièmement, à vos yeux, quels sont les aspects ou les conséquences de la corruption qui ressortent comme étant particulièrement important(e)s dans votre pays ?

Pour l'indice de perception de la corruption de Transparency International, seule la première question (Comment évaluez-vous le problème de corruption dans le pays dans lequel vous travaillez ?), a été utilisée.

Scores

Les réponses à la question sont échelonnées de 0 (pas un problème) à 10 (un problème grave).

Pays couverts

En 2016, 15 pays / territoires d'Asie et les États-Unis ont été examinés.

Les mêmes questions et la même méthodologie ont été employées dans chaque pays examiné.

Disponibilité des données

Cette enquête est réalisée chaque année depuis 20 ans.

Les données utilisées pour l'indice 2016 ont été collectées lors d'une enquête menée entre janvier 2016 et mars 2016, et publiée en avril 2016.

Les données sont accessibles uniquement aux abonnés.

<http://www.asiarisk.com/>

9. Guide international des risques pays 2016 – Political Risk Services

Code : PRS

Description de l'organisation

Basé dans les environs de Syracuse, dans l'État de New York aux États-Unis, le groupe Political Risk Services (PRS) travaille depuis sa fondation en 1979 sur l'analyse du risque politique.

Depuis 1980, le Guide international sur le risque pays (ICRG) propose chaque mois des évaluations du risque politique, économique et financier dans des pays ou territoires jouant un rôle majeur dans l'économie mondiale. Ce guide couvre désormais 140 pays ou territoires. Les évaluations proposées sont la base d'un système d'alerte en amont sur les opportunités et les dangers potentiels pour chaque pays.

L'équipe travaillant sur ce guide rassemble des informations dans le domaine politique et les convertit en points de risques en se basant sur un modèle d'évaluation systématique. L'évaluation du risque politique, aux côtés d'autres informations d'ordre politique, constitue la base de la notation du risque de l'ICRG. L'utilisateur peut ainsi vérifier ces données afin de comparer la notation avec sa propre évaluation ou avec d'autres systèmes de notation du risque.

Question(s) liée(s) à la corruption

L'ICRG est une évaluation de la corruption au sein du système politique. La forme de corruption que rencontrent le plus souvent les entreprises est la corruption financière sous forme de demande de paiements spéciaux et de pots-de-vin liés aux permis d'importation ou d'exportation, au contrôle des changes, à l'assiette fiscale, à la protection policière ou à l'obtention de prêts. Le système de mesure du risque prend particulièrement en compte la corruption en acte ou en puissance sous forme de clientélisme excessif, de népotisme, d'emplois réservés, d'échange de faveurs, de financement occulte de partis et de liens douteux entre des personnalités politiques et des entreprises.

Barème

Les notes évaluant la corruption sont données sur une échelle allant de 0 (risque potentiel le plus haut) à 6 (risque potentiel le plus bas).

Pays couverts

L'ICRG fournit une évaluation mensuelle de 140 pays.

Pour garantir la cohérence entre les pays et territoires et la cohérence sur la durée, les points sont attribués par les rédacteurs de l'ICRG sur la base d'une série de questions concernant chaque composante du risque.

Disponibilité des données

Le modèle ICRG a été créé en 1980 ; les données sont publiées tous les mois.

Les données mobilisées pour l'IPC 2016 sont un assemblage d'évaluations trimestrielles couvrant la période allant d'août 2015 à août 2016.

Les données sont accessibles uniquement aux clients du guide international sur le risque pays de PRS.

www.prsgroup.com

10. Évaluation des performances politiques et institutionnelles des pays – Banque mondiale – 2015

Code : WB

Description de l'organisation

La Banque mondiale, qui a été constituée en 1944, a son siège à Washington. Elle compte plus de 10 000 agents répartis dans une centaine de bureaux installés dans le monde entier. La Banque mondiale se compose de deux institutions de développement : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA). La BIRD a pour objectif de réduire la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et dans des pays plus pauvres mais solvables tandis que l'IDA cible ses efforts exclusivement sur les pays les plus pauvres du monde.

L'évaluation des performances politiques et institutionnelles des pays (CPIA) évalue tous les pays admissibles à l'aide de l'ID selon 16 critères regroupés en quatre catégories : a) gestion économique ; b) politiques structurelles ; c) politiques de lutte contre l'exclusion et de promotion de l'équité ; d) gestion et institutions du service public. Ces critères s'efforcent de rendre compte des facteurs essentiels à la croissance et à la réduction de la pauvreté tout en évitant d'alourdir exagérément le processus d'évaluation.

Les notations proviennent du jugement de l'équipe chargée de l'évaluation et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du conseil d'administration de la Banque mondiale, ni celle des pays qu'il représente. La Banque mondiale a mis au point des instructions pour aider ses équipes à évaluer les performances des pays, en donnant une définition de chaque critère et une description détaillée de chaque niveau de notation. Les équipes de la Banque mondiale évaluent la performance des pays pour chaque critère et attribuent une note. Le barème reflète une grande variété d'indicateurs, d'observations et de jugements basés sur la connaissance du pays, provenant de la Banque mondiale ou d'ailleurs, ainsi que sur les indicateurs pertinents publiquement disponibles.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les experts ont pour tâche d'évaluer :

La transparence, l'obligation de rendre compte et la corruption dans le secteur public.

« Ce critère permet de déterminer la mesure dans laquelle l'exécutif peut être tenu responsable de l'utilisation des fonds et des résultats de ses actions par les électeurs et par le législatif et le judiciaire, ainsi que la mesure dans laquelle les employés du secteur public, au sein de l'exécutif, sont tenus de rendre compte de l'utilisation des ressources, des décisions administratives et des résultats obtenus. L'amélioration de tous les deux niveaux de responsabilité passe par la promotion de la transparence dans la prise de décisions, la mise en place d'institutions publiques d'audit, l'accès à l'information pertinente au moment voulu, et l'évaluation par le public et les médias. Un haut degré d'obligation de rendre compte et de transparence décourage la corruption et l'abus de pouvoir à des fins privées. Les structures gouvernementales nationales et sous nationales doivent être évaluées d'une manière appropriée.

Chacune des trois dimensions suivantes doit être évaluée séparément :

- (a) l'obligation de l'exécutif de rendre compte aux institutions chargées du contrôle, et l'obligation des employés du secteur public d'assumer la responsabilité de leur performance ;
- (b) l'accès de la société civile à l'information sur les affaires publiques ; et
- (c) la poursuite d'intérêts étroits par les pouvoirs publics. »

<http://pubdocs.worldbank.org/pubdocs/publicdoc/2015/6/559351435159340828/cpia14-webFAQ14.pdf>

Barème

L'échelle de notation va de 1 (bas niveaux de transparence) à 6 (hauts niveaux de transparence) et permet les notes intermédiaires au demi-point (3,5 par exemple). La note obtenue est un assemblage des trois dimensions de corruption dans les institutions gouvernementales au niveau national et local dans le pays ou territoire.

Pays couverts

76 pays ont été notés dans la CPIA 2015.

Le processus d'établissement des scores se déroule en deux phases : a) la phase de référencement, qui recouvre un processus intensif mené au niveau de l'ensemble de la Banque et consistant à noter un petit échantillon représentatif de pays ; et b) la seconde phase, qui consiste à noter le reste des pays en

se servant des notations attribuées aux pays de référence comme étalons. Ce processus est administré au sein de la Banque par sa vice-présidence Politique opérationnelle et services aux pays.

Disponibilité des données

Publiée pour la première fois en 2005 dans sa forme actuelle, la CPIA est désormais un exercice annuel. Le processus d'établissement des scores commence en général à l'automne et s'achève au printemps de l'année suivante. The notes publiées en juin 2016 (la CPIA conduite en 2015) reflètent les performances des pays en 2015. Les données sont accessibles à tous sur Internet.

EMBARGO

11. Enquête d'opinion auprès des cadres dirigeants – Forum économique mondial – 2016

Code : WEF

Description de l'organisation

Le Forum économique mondial est une organisation internationale indépendante qui s'est engagée à améliorer l'état du monde. Le Forum invite des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques, des universitaires et d'autres acteurs de la société à définir des programmes mondiaux, régionaux et industriels. Fondation à but non lucratif créée en 1971, le World Economic Forum, dont le siège est à Genève, en Suisse, ne défend aucun intérêt politique, partisan ou national.

L'enquête d'opinion auprès des cadres dirigeants est conduite chaque année par le Forum économique mondial. Au fil du temps, l'enquête a évolué pour pouvoir rendre compte de nouvelles données essentielles pour l'indice de compétitivité mondiale et pour d'autres indices publiés par le Forum.

Le Réseau pour la compétitivité et l'étalonnage des performances au niveau mondial du Forum économique travaille en étroite collaboration avec un réseau de plus de 160 institutions partenaires qui prennent en charge l'enquête auprès de leurs pays ou territoires respectifs. Ces institutions sont sélectionnées pour leur capacité à entrer en contact avec les principaux chefs d'entreprises ainsi que pour leur connaissance du contexte commercial de leur pays et leur engagement en faveur du travail de recherche sur la compétitivité mené par le Forum. Les instituts partenaires sont pour la plupart des départements de sciences économiques au sein d'universités nationales réputées, des instituts de recherche indépendants ou des organisations commerciales. Les sondages sont conduits selon une grille détaillée visant à collecter des données selon le secteur d'activité et la taille des entreprises. Le processus est revu chaque année en interne ; il a en plus été revu par un expert renommé en 2008 et en 2012. Voir le premier chapitre du rapport 2013-2014 pour plus de détails : www.weforum.org/gcr.

Question(s) liée(s) à la corruption

Les questions suivantes ont été posées aux personnes interrogées :

(Sur une échelle de 1 – très fréquent – à 7 – jamais)

« Dans votre pays, est-il fréquent que des entreprises effectuent des paiements non référencés ou versent de pots-de-vin liés aux éléments suivants :

- a) importations et exportations
- b) services publics
- c) versement annuel des impôts
- d) obtention de contrats publics et de licences d'exploitation
- e) obtention de décisions judiciaires favorables ».

(Sur une échelle de 1 – très fréquent – à 7 – jamais)

« Dans votre pays, le détournement, par des moyens corrompus, de fonds publics au profit d'entreprises, d'individus ou de groupes divers est-il une pratique courante ? »

Barème

Pour chaque question, les personnes interrogées donnent une note comprise entre 1 et 7. Les résultats des parties a) à e) de la première question ont été agrégés sous forme de note unique. Les résultats de la première et de la deuxième questions ont ensuite été présentés sous forme de moyenne entre toutes les personnes interrogées afin d'attribuer une note par pays / territoire.

Pays couverts

En 2016, l'enquête a enregistré l'opinion de chefs d'entreprise dans 134 pays. Les données de l'enquête 2015 ont été utilisées pour 7 pays : l'Égypte, l'Haïti, le Guyana, Hong Kong, le Myanmar, le Nicaragua et le Swaziland. L'enquête est conduite dans chaque pays ou territoire suivant des instructions concernant la sélection d'un échantillon. L'évaluation est donc effectuée de manière uniforme, partout dans le monde, au même moment de l'année.

Disponibilité des données

Le Forum économique mondial réalise cette enquête annuelle depuis plus de 30 ans. Les données ont été collectées au cours d'une enquête menée entre janvier et juin 2016. Certaines données sont disponibles en annexe du Rapport sur la compétitivité mondiale. Les données à l'échelle locale sont communiquées à TI par le Forum économique mondial.

<http://www.weforum.org/>

12. Indice de l'État de droit 2016 – Projet de justice mondiale

Code : WJP

Description de l'organisation

Le Projet de justice mondiale (WJP) est une organisation indépendante à but non lucratif qui travaille à faire avancer l'État de droit pour des sociétés plus justes. Le WJP, au travers d'activités multinationales et multidisciplinaires, se donne pour objectif de développer des programmes concrets pour faire avancer l'État de droit dans le monde. Le travail de WJP s'appuie sur deux postulats complémentaires : d'une part, l'État de droit est le fondement de sociétés justes et équitables. D'autre part, la collaboration multidisciplinaire constitue le moyen le plus efficace de faire avancer l'État de droit.

Le *Rule of Law Index* (Indice de l'État de droit) est un instrument de mesure conçu par le Projet de justice mondiale pour représenter de manière détaillée et exhaustive comment les pays et territoires adhèrent au principe de l'État de droit dans la pratique. Cet indice fournit des informations détaillées ainsi que des données primaires concernant un certain nombre d'aspects de l'État de droit. Il permet ainsi aux différentes parties prenantes d'évaluer dans quelle mesure une nation respecte l'État de droit dans la pratique, d'identifier les forces et les faiblesses d'une nation en comparaison avec des pays connaissant une situation économique similaire, et de suivre les changements au fil du temps.

Les classements et les notations issus de cet indice sont le produit d'un processus rigoureux de collecte et de regroupement de données. Les données proviennent d'un sondage mondial mené auprès des populations et de questionnaires détaillés soumis à des experts locaux. À ce jour, plus de 2 000 experts et 66 000 personnes dans le monde ont participé à ce projet.

Question(s) liée(s) à la corruption

68 questions au total sont posées aux experts et aux personnes interrogées parmi la population (53 et 15, respectivement) sur la fréquence à laquelle des fonctionnaires tirent parti de leur position pour s'assurer des gains privés. Ces questions abordent un certain nombre de domaines liés à l'organisation de l'État, comme le système de santé publique, les autorités réglementaires, la police et le système judiciaire. Les questions sont rassemblées en quatre catégories :

- Utilisation de leur position à des fins privées par les membres de l'exécutif
- Utilisation de leur position à des fins privées par les fonctionnaires de la justice
- Utilisation de leur position à des fins privées par les policiers et les militaires
- Utilisation de leur position à des fins privées par les membres du corps législatif

Seules les notes fournies par les experts ont été prises en compte dans les calculs de l'IPC.

Barème

Les notes sont attribuées sur une échelle continue allant de 0 (niveau le plus bas) à 1 (niveau le plus haut).

Pays couverts

113 pays ont été notés dans le cadre de l'indice sur l'État de droit 2016.

L'indice a pour vocation délibérée d'être appliqué à des pays dotés de systèmes sociaux, culturels, économiques et politiques radicalement différents.

Disponibilité des données

La première édition de cet indice a été publiée en 2010, avec de légères variations quant à la méthodologie et aux pays couverts.

Les données servant de base à cet indice ont été collectées de mai à septembre 2016 en faisant appel à 2 700 experts des différents pays. Les données sont accessibles à tous sur Internet.

<http://worldjusticeproject.org/rule-of-law-index/>

http://worldjusticeproject.org/sites/default/files/media/rolindex2016_methodology.pdf

13. Projet Variétés de démocraties 2016

Code : VDEM

Description de l'organisation

Variétés de démocraties (V-Dem) est une nouvelle approche en matière de conceptualisation et de mesure de la démocratie. Nous fournissons un ensemble de données pluridimensionnel et désagrégé qui reflète la complexité du concept de démocratie en tant que système de droit qui va au-delà de la simple tenue d'élections. Le projet V-Dem distingue sept principes supérieurs dans la démocratie qui peut être électorale, libérale, participative, délibérative, égalitaire, majoritaire et consensuelle. Il recueille des données afin de mesurer ces principes.

Il s'agit d'une collaboration entre plus de 50 universitaires du monde entier, coorganisée par le Département des sciences politiques de l'Université de Göteborg, en Suède, et l'Institut Kellogg de l'Université de Notre-Dame, aux États-Unis. Rassemblant quatre chercheurs principaux, quinze directeurs de projet spécifiquement chargés de domaines thématiques, plus de trente responsables régionaux, 170 coordinateurs nationaux, un ensemble d'assistants de recherche et 2 500 experts nationaux, V-Dem est l'un des plus importants projets de collecte de données en sciences sociales axés sur la recherche.

V-Dem est l'un des plus importants efforts de collecte de données en sciences sociales et possède une base de données contenant plus de 16 millions de points de données. D'ici avril 2017, cet ensemble de données portera sur 177 pays pour la période allant de 1900 à 2016 et fera l'objet de mises à jour annuelles.

Question(s) liée(s) à la corruption

Question : À quel point la corruption politique est-elle répandue ?

Le caractère directionnel de l'indice de corruption V-Dem se décline sur une échelle allant de « moins corrompu » à « plus corrompu » (contrairement aux autres variables du V-Dem qui vont généralement d'une situation « moins démocratique » à une situation « plus démocratique »). L'indice de corruption comprend des mesures de six types distincts de corruption qui couvrent à la fois différents domaines et différents niveaux du monde politique, en faisant une distinction entre la corruption exécutive, législative et judiciaire. Dans le domaine du pouvoir exécutif, les mesures distinguent également la corruption principalement liée aux pots-de-vin et la corruption liée aux détournements de fonds. Elles distinguent aussi la corruption aux plus hauts niveaux du pouvoir exécutif (au niveau des dirigeants/du gouvernement) d'une part, et la corruption dans le secteur public en général d'autre part. Les mesures permettent ainsi de saisir plusieurs types de corruption : la « petite corruption » et la « grande corruption » ; les pots-de-vin et le vol ; la corruption visant à influencer le processus législatif et celle qui en touche la mise en œuvre.

Agrégation : l'indice est obtenu en prenant la moyenne de (a) l'indice de corruption du secteur public (b) l'indice de corruption de l'exécutif (c) l'indicateur de la corruption législative et (d) l'indicateur de la corruption judiciaire. En d'autres termes, ces quatre sphères gouvernementales sont pondérées de manière égale dans l'indice produit.

Barème

Les notes sont attribuées sur une échelle continue qui va d'un minimum de 0 à un maximum de 1.

Pays couverts

76 pays ont été notés dans la mise à jour de 2016 de l'indice, le nombre de pays pris en compte devant augmenter considérablement l'année prochaine.

Disponibilité des données

Les données VDEM sont accessibles au public à l'adresse suivante : <https://www.v-dem.net/en/data/data-version-6-2/> et le livre des codes est accessible à l'adresse suivante : <https://www.v-dem.net/en/reference/version-6-mar-2016/>